

Syndicat Intercommunal de Flaine
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
Séance du Mercredi 18 Mai 2022

Objet : Tarifs applicables à l'occupation du domaine public pour toute activité économique

L'an deux mille vingt-deux,
Le 18 mai à 17 h 30,

Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni dans les bureaux du Syndicat Intercommunal de Flaine en séance publique sous la présidence de M. Johann RAVAILLER.

Etaient présents :

Arâches : Jean-Paul CONSTANT, Rozenn DURAND

Magland : Johann RAVAILLER, Stéphanie FERRAND, Jeanne VAUTHAY Kader KHADRAOUI

Etaient excusés : Laurène CAUL-FUTY, Inès NAVILLOD, Marjolaine LEVEQUE, Julien DELEMONTX, Sophie DEPOISIER, Peter JULES, Gwenaël RUAU, Sabine TOUNA,

Rozenn DURAND a été élu secrétaire de séance.

En exercice : 10

Présents : 6

Votants : 6

Votes pour : 6

Date de convocation : 09/05/2022

Date d'affichage : 10/05/2022

Votes contre : 0

Abstention : 0

Vu l'article L2125-1 du code général de la propriété des personnes publiques (CG3P) ;

Vu l'article L2212-2-1 du code général des collectivités territoriales ;

Considérant qu'il est nécessaire de prévoir une redevance pour toute occupation du domaine public ;

Hormis les organismes missionnés par le Syndicat Intercommunal de Flaine pour la réalisation de ses projets ou pour toute activité représentant un intérêt local, toute occupation privée du domaine public sera soumise à la facturation suivante :

Utilisation du domaine	Tarif applicable
Utilisation à l'année	60 €/m ² /an
Utilisation saison hiver	50 €/m ² /saison hiver
Utilisation saison été	40 €/m ² /saison été
Occupation exceptionnelle pour toute activité économique sur le domaine public	Forfait de 2 €/jour

Les tarifs correspondent à la période de juillet à juin de l'année suivante.

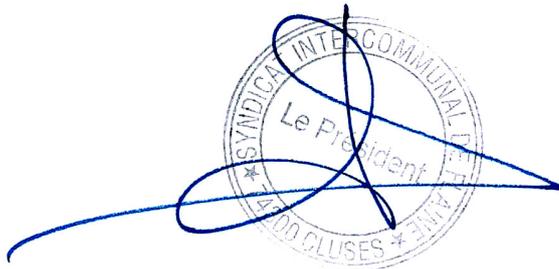
Les éventuelles utilisations non commerciales du domaine public seront régies par les mêmes modalités.

Après avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- **Valide** le règlement d'occupation du domaine public.
- **Accepte** les tarifs ci-dessus

Pour copie conforme au registre

Le Président, M. Johann RAVAILLER



The image shows a circular official stamp in blue ink. The text around the perimeter of the stamp reads "LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES COMMUNES DE LA VALLEE D'ANNAS" at the top and "LE DOCTEUR RAVAILLER" at the bottom. In the center of the stamp, it says "Le Président". A large, stylized handwritten signature in blue ink is written over the stamp, extending from the left side of the page.